

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE MATAWINIE  
TERRITOIRE NON ORGANISÉ**

Aux contribuables de la susdite municipalité

**AVIS PUBLIC**

**EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ par la soussignée,  
directrice générale et greffière-trésorière de la susdite municipalité, QUE :**

Conformément aux dispositions de l'article 176.1 du Code municipal du Québec, les états financiers et le rapport du vérificateur pour l'exercice financier 2022 seront déposés lors de la séance ordinaire du Conseil du TNO qui se tiendra le 21 juin 2023 suivant la séance ordinaire du Conseil de la MRC.

**DONNÉ À RAWDON CE 14<sup>e</sup> JOUR DU MOIS DE JUIN DEUX MILLE VINGT-TROIS.**



---

Édith Gravel  
Directrice générale et greffière-trésorière